

- ☐ Je réside dans l'une des rues occupées par la brocante
- ☐ Je ne réside pas dans l'une des rues occupées par la brocante.

Renseignements obligatoires

(Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte)

Je soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse complète.....

.....

Email.....

Numéro de votre pièce d'identité.....Date d'expiration

Délivré(e) le.....Par

Tarifs :

	Tarifs	Je réserve	Je règle
Emplacement sans voiture sur le stand 4 mètres minimum	4 mètres minimum 10€ + 5 € tranche de 2 mètres supplémentaires	4 mètres 10€ + x2mètres (5€) Total :Mètres	 Euros
Emplacement avec voiture sur le stand 6 mètres minimum	6 mètres à 15€ +5€ par tranche de 2 mètres supplémentaires	6 mètres à 15€ +x2 mètres (5€) Total :Mètres	 Euros

Règlement par chèque à l'ordre de Régie Animation Culture le Crotoy

Déclaration sur l'honneur en application des articles L310-2 du Code du Commerce et R321-7 du Code Pénal

Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être assujéti à la taxe professionnelle
- Laisser un passage de 3mètre le long de mon stand pour le passage éventuel véhicule secours
- Ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile
- Être vendeur occasionnel d'objets personnels dont vous êtes en mesure de fournir la liste à toute autorité requérante et dont vous certifiez la provenance non frauduleuse
- Ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales
- Avoir pris connaissance des dispositions du règlement général de cette manifestation

Fait à

Le.....

Signature

Pièces à fournir obligatoirement :

Pour les particuliers :

- Attestation sur l'honneur
- Votre règlement par chèque à l'ordre de Régie Animation Culture le Crotoy

BULLETIN À RENVOYER OU DEPOSER À :

Mairie Le Crotoy
Service Animation
12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy

OU PAR MAIL EN OBJET « RESERVATION BROCANTE DU 12 avril 2026 À :
evenements@villeducrotoy.fr

**Tout bulletin incomplet ou/et non accompagné
Du règlement (espèces ou chèque) ne sera pris en compte**

Les emplacements seront consultables à partir du vendredi 10 avril 2026 sur le site
internet :
www.villeducrotoy.fr

Installation sur place à partir de 6h jusqu'à 8h

Attribution des emplacements restants ou non occupés à partir de 8h15

Information : La présente demande ne vaut pas autorisation.

Les places seront attribuées par ordre d'arrivée des demandes.

Les personnes désirantes être placées côte à côte, sont priées de retourner leur bulletin d'inscription ensemble. Toutefois, il ne pourra être satisfait à ces demandes que dans la limite des places disponibles.